



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 22 juin 2012

INFORMATION MEDIAS

LE PASSEPORT POUR LA MOBILITE DES ETUDES
Les dispositions pour la rentrée universitaire 2012-2013

Dans la perspective de la rentrée universitaire 2012-2013, le Haut-Commissariat de la République en Polynésie française tient les nouveaux formulaires de demande de passeport-mobilité à disposition des étudiants qui souhaiteraient poursuivre leur cursus d'enseignement supérieur en métropole ou dans un pays de la communauté européenne.

Depuis la réforme de ce dispositif d'aide en décembre 2010, l'octroi du passeport-mobilité est soumis à des conditions de résidence, de ressources et de non-cumul avec les autres aides à la mobilité de l'Etat et de la Polynésie française.

Par ailleurs, les étudiants doivent satisfaire aux critères suivants afin de bénéficier de la prise en charge de leurs frais de transport aérien :

- ✓ Avoir moins de 27 ans au 1^{er} octobre 2012 ;
- ✓ Etudier dans une filière de l'enseignement supérieur inexistante ou saturée sur le territoire ;
- ✓ Ne pas avoir subi deux échecs successifs aux examens et concours de fin d'année.

Le montant de l'aide est variable et déterminé sur critères sociaux. En effet, les étudiants répondant à l'ensemble des conditions énoncées ci-dessus pourront prétendre à une aide fixée à hauteur de 50% du coût de leur transport. Seuls les boursiers de l'Etat pourront obtenir une prise en charge totale du coût de leur transport.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès du pôle de la continuité territoriale. Les lycéens des classes de terminales sont invités à constituer et déposer leur dossier auprès de ce service au plus tard le 6 juillet prochain.

Boulevard POMARE – Immeuble LEVY – 2^{ème} étage porte n°21
(en face des jardins de PAOFAI à proximité du rond-point du tunnel)
Tél : 54.40.25 – Fax : 54.40.29 – BP : 115 - 98713 PAPEETE
Adresse électronique : passeport-mobilite@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
Site internet : www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Ouverture au public : du lundi au jeudi de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h00
le vendredi de 7h30 à 11h30 (fermé l'après-midi)

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr